

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 29 mars à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 23 mars 2023 et affichée ce même jour.

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50**  
**ÉTAIENT PRESENTS : 35**  
**AYANT PRIS PART A LA DECISION : 39**

**Étaient présents :** Gérard LEGUAY, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Patrick SAINT-LO, Bertrand GOSSET, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, Marcel PETRE, Edith LANGLOIS, Yves PIET, Alain QUEHE, Christian VENGEONS, Jérémie DESGUEE, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, Jean-Luc ROUSSEL conseillers communautaires.

**Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir :** Geneviève LEBLOND a donné pouvoir à Jean-Marie DECLOMESNIL, Christine SALMON a donné pouvoir à Dominique MARIE, Nicolas BARAY a donné pouvoir à Nathalie TASSERIT, Martine JOUIN a donné pouvoir à Patrick SAINT-LÔ.

**Étaient absents excusés :** Véronique BOUÉ, Yvonne LE GAC, François REPEL.

**Étaient absents :** Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Joël LEVERT, David PICCAND, Jean BRIARD, Elodie HAMON.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

## **DELIBERATION 20230329-22 : EJ\_CONVENTIONNEMENT PLURIANNUEL AVEC FAMILLES RURALES POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROJET CULTUREL EN DIRECTION DES ADOLESCENTS**

### **Contexte**

#### **Objectif principal :**

- Faciliter l'émergence de projets, en direction des adolescents, qui prennent en compte la dimension culturelle, l'accompagnement et la sensibilisation de ce public et qui valorisent les démarches participatives.

#### **Public cible :**

Jeunes collégiens scolarisés ou résidant sur le territoire de PBI

#### **Les projets devront être réalisés selon les critères suivants :**

- L'action doit se dérouler sur les années scolaires suivantes :
  - 2023-2024
  - 2024-2025
  - 2025-2026
- Public cible : Jeunes collégiens scolarisés ou résidant sur le territoire de PBI.
- Proposition d'une action culturelle
- Présence de partenariats locaux
- Action menée sur le territoire de PBI
- Action coconstruite avec les jeunes
- Les projets développés devront s'inscrire dans les politiques générales de Pré-Bocage Intercom : Fil rouge de la saison culturelle, PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial), Plan Paysage, ...
- Projet innovant : l'innovation peut porter sur la méthode éducative, le partenariat, les technologies ou techniques mises en œuvre.

#### **Actions Développées :**

L'association Familles Rurales développera le projet : « S'exprimer, Dire, Echanger » :

#### **Action SLAM :**

*Comment exprimer ce qui nous tient à cœur ? Comment donner son avis sur un sujet donné ?  
Comment partager ses écrits à l'oral ? Placer sa voix, interpeller un public... Comment écouter les autres, être un public attentif ?*

**L'oralité** est au centre de nos rapports sociaux, professionnels et citoyens. Cela demande donc une maîtrise des codes sociaux, du langage, de techniques et de valeurs pour échanger. C'est un enjeu capital dans la scolarité de nos jeunes, aussi bien au sein de leurs études (épreuves orales, exposés, exercices d'expressions...) que pour leur vie d'adultes (entretiens professionnels, prise de parole en public, démarches administratives et citoyennes...). Nos interventions s'inscrivent dans cet apprentissage et viennent compléter, alimenter et mettre en pratique les enseignements scolaires. Elles sont toujours construites avec les équipes pédagogiques afin de correspondre au mieux aux besoins, aux attentes, aux projets des classes, des établissements, des professeur.e.s et des élèves. C'est à travers différents outils, par la découverte de pratiques artistiques, par la création de moments de parole et de partage, que nous abordons **l'oralité**, son importance et ses enjeux. L'initiation aux pratiques théâtrales, au Slam, la mise en place d'ateliers, discussions, débats... sont autant d'outils qui permettent d'appréhender et d'acquérir les connaissances et les compétences des codes et des techniques de l'oralité mais aussi la confiance que nécessite sa mise en pratique.

Objectifs poursuivis : Les objectifs au sein de nos ateliers s'articulent autour de ces notions :

- . **Découvrir une pratique artistique**, son histoire, ses caractéristiques, sa géographie, ses acteurs.trices
- . **S'exprimer**, formuler sa pensée à l'écrit, à l'oral, donner son avis, argumenter, utiliser et s'appropriier les codes littéraires, poétiques et/ou théâtraux.
- . **S'exercer**, mettre en voix, adopter des techniques corporelles et vocales, prendre confiance à l'oral...
- . **Dire en public**, expérimenter, avoir confiance en soi, gérer le trac, partager, se faire entendre et écouter...
- . **Appréhender l'écoute active**, encourager et soutenir les autres, participer à la création d'une ambiance bienveillante et solidaire.

L'association Familles Rurales développera un programme d'intervention avec les trois collèges du territoire et structures du territoire partenaires de l'action :

- Collège Simone Veil (Villers-Bocage) :
- Collège Charles Lemaître (Les Monts d'Aunay) :
- Collège Les sources d'Aure (Caumont Sur Aure) :

Le programme annuel d'intervention sera présenté à l'intercommunalité chaque année et débattu en commission enfance Jeunesse pour validation.

### **Jeunes programmeurs**

En partenariat avec le service culturel de PBI, les jeunes fréquentant les locaux jeunes gérés par Familles Rurales auront l'occasion de découvrir des spectacles de différentes disciplines artistiques, afin d'en sélectionner un et de le programmer au festival les pieds dans les étoiles.

Elle est en partie financé par le service culture de PBI (entrées aux spectacles pour les jeunes, programmation du spectacle sélectionné).

### **Engagement financier**

Pour conduire ces deux actions, la Communauté de Communes de Pré-Bocage Intercom entrevoit une contribution au programme d'actions de 6 500 € par an.

Un bilan de l'action intégrant un bilan financier sera produit chaque année par l'association Familles Rurales.

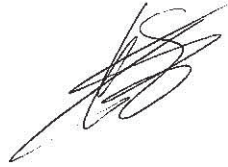
Le projet de convention pluriannuelle d'objectifs entre Pré-Bocage Intercom et l'Association Familles Rurales du Calvados est disponible sur l'espace élus.

**Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- **D'AUTORISER** le Président à signer la convention pluriannuelle avec Familles Rurales pour la mise en place d'un projet culturel en direction des adolescents
- **D'INSCRIRE** au budget la contribution financière annuelle de 6 500 € sur la durée de la convention
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.  
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,  
Annick SOLIER



Le Président,  
Gérard LEGUAY

